

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 624 DÉCISIONS CONCERNANT EES SERVICES D'ETAT

n° 624

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
15 avril 1967

Numéro JO  
n° 5 du 01/05/1967

Date du numéro  
1 mai 1967

### TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-chef d'infanterie de Marine Thoumine (Bernard) débarqué à Djibouti le 30 mars 1967, est affecté à la Milice de la Côte Française des Somalis pour compter du 31 mars 1967 Ce sous-officier sera affecté à la 4e compagnie de Milice en qualité de chef de poste du Nagad, en remplacement du sergentchef Ott (Joseph), rapatriable. Le sergent-chef Thoumine (Bernard) prendra ses fonctions à compter du 10 avril 1967. Son entretien complet sera à la charge du Ministère d'Etat chargé des Départements et Territoires d'Outre-Mer.